

## CAHIER DES CHARGES COPIEUR

### Dénomination de l'établissement public donneur d'ordre :

Collège MONOD Avenue Paul Brutus  
13170 Les Pennes Mirabeau

Pouvoir adjudicateur : Jean-François Véran, Principal du Collège Monod

Personne responsable du suivi du présent marché : Marie-Claude Olivi, Adjointe gestionnaire du Collège Monod  
Mail : [ges.clg.monod@ac-aix-marseille.fr](mailto:ges.clg.monod@ac-aix-marseille.fr)

### **Date limite de réception des offres : Vendredi 30 septembre 2016 à 12 heures.**

Les offres sont à adresser à Marie-Claude Olivi, Adjointe Gestionnaire du Collège Monod, sous enveloppe cachetée précisant :

MAPA, COPIEUR-NE PAS OUVRIR

Pour être valable, l'offre du candidat devra être constituée des éléments suivants écrits en français :

- Le présent cahier des charges (comportant 1 page) daté et signé.
- L'acte d'engagement indiquant la proposition de prix du matériel, le coût de la copie, les délais d'intervention.
- La documentation relative au copieur proposé.
- Justificatifs du régime juridique, attestation de conformité aux normes en vigueur et d'assurance de la société.

**L'offre du fournisseur le mieux disant sera retenue en fonction des critères suivants :**

- Prix : 70%
- Qualité des services associés : 30%

### **Art 1 : Objet du marché : achat d'un copieur 50 à 55 copies minutes ou équivalent**

- Lieux d'installation : secrétariat de direction/RDC du Bâtiment A.
- Voir caractéristiques détaillées sur l'acte d'engagement.
- Période : achat en décembre 2016 et maintenance pour une durée de 5 ans non renouvelable.
- Prix du coût copie fixe durant la durée du contrat incluant le toner et les agrafes
- Facturation à partir de relevés compteur sans nombre de copies minimum ni forfaitaire ni facturations de frais annexes.

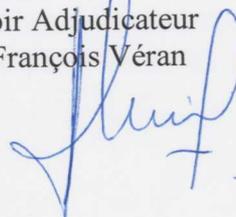
### **Art2 : Assurance**

Le prestataire justifie d'une assurance tous risques contractée auprès d'une compagnie agréée.

### **Art 3 : Durée d'exécution du marché**

Le MAPA ainsi que le présent règlement sont valables jusqu'au 31 décembre 2016.

Les Pennes Mirabeau, le 26 août 2016  
Pouvoir Adjudicateur  
Jean-François Véran



A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Lu et approuvé  
Nom et signature  
Cachet du prestataire